

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28147**

### Intitulé

MASTER : MASTER Comptabilité - contrôle - audit

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Caen Normandie

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteur d'académie, Président de l'université de Caen

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314 Comptabilité, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La production des informations financières est de plus en plus automatisée et toujours plus abondante. Leur interprétation et leur exploitation à des fins de gestion ou pour satisfaire à des obligations légales et réglementaires sont d'une complexité croissante.

Les emplois visés supposent une grande autonomie de travail et des compétences techniques dans les domaines suivants : comptabilité, finance, droit des affaires, droit social, droit fiscal, informatique et management. De plus, la maîtrise de l'anglais appliqué aux affaires et une bonne culture économique sont indispensables.

Le titulaire d diplôme exerce les activités suivantes: analyse et interprétation de l'ensemble des opérations comptables  
conception du système d'information comptable et financier d'une organisation en s'appuyant sur des ressources informatiques.

Le titulaire du diplôme doit être capable de produire les états financiers d'entités complexes, les déclarations fiscales et sociales correspondantes, de conseiller un client ou une direction sur les choix les plus opportuns, d'intervenir sur le dossier de révision légale ou contractuelle de telles entités, de produire et d'exploiter les informations de gestion (comptabilité de gestion et budgets), de gérer les ressources financières de l'entité (placements, gestion des comptes de tiers, gestion du risque, gestion des ressources financières du haut de bilan). Dans son domaine, elle doit savoir négocier avec les tiers (exemple : banques) ou assister un client ou une direction en cas de contrôle fiscal ou social. Elle doit également savoir rechercher dans la documentation technique (par exemple, le Code général des impôts) les réponses à une question imprévue et parfois complexe et communiquer par oral et par écrit, parfois en anglais, les résultats de son travail (exemple : préparer la communication financière de l'entreprise).

Connaissances en fiscalité

Connaissances en droit

Connaissances en finance

Connaissance en comptabilité française et internationale

Connaissances en contrôle de gestion

Aptitude à appliquer des processus rigoureux de traitement de données chiffrées

Aptitude à la confidentialité

Aptitude à rendre accessible aux non-professionnels l'exploitation de données chiffrées

Aptitude à évaluer les risques lors de choix et de prises de décision par la direction générale

Pratique de l'anglais des affaires

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Services comptables et financiers, de contrôle de gestion ou d'audit interne dans une entreprise industrielle ou commerciale ou dans une organisation publique ;

- Cabinets d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes.

- chef de mission ou chef de groupe dans un cabinet d'expertise comptable en charge d'un portefeuille de clients, sous la responsabilité directe d'un expert-comptable ;

- collaborateur dans un cabinet de commissariat aux comptes, sous la responsabilité directe du commissaire aux comptes ;

- responsable comptable dans des structures moyennes ou importantes (la taille reflétant approximativement le niveau de complexité) ;

- responsable de la consolidation ;

- contrôleur de gestion ;

- responsable administratif et financier d'une structure moyenne ou grande ;

- responsable du service d'audit interne d'un groupe.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1201 : Analyse et ingénierie financière

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1203 : Comptabilité

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

### Réglementation d'activités :

Ordonnance du 19/09/1945 portant institution de l'ordre des Experts-comptables et réglementant le titre et la profession

Décret du 12/08/1969 créant la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Master en deux années, accessible à un niveau BAC + 3 de type licence économie et gestion, parcours sciences comptables et financière, ou DCG (diplôme de comptabilité et de gestion)

Chaque année est semestrialisée. L'obtention de l'année est conditionnée à l'obtention d'une moyenne générale minimum de 10 sur 20. Une session d'examen est organisée à l'issue de chaque semestre d'enseignement ainsi qu'une 2e session unique en septembre pour les deux semestres. Le jury délibère à l'issue de chaque session d'examen sanctionnant un semestre ainsi qu'à l'issue de la 2e session. Dès lors qu'un semestre est validé par le jury, toutes les unités d'enseignement constitutives de ce semestre sont acquises et ne peuvent, en aucun cas, être repassées en 2e session. Chaque UE est affectée d'une valeur en crédits. Les UE acquises confèrent les crédits européens correspondants. La compensation est totale, pour autant que l'étudiant n'ait pas obtenu une note égale à 0 à une (ou plusieurs) UE, tant à la première session qu'à la 2e session :

- entre les deux semestres sur la base de la moyenne générale obtenue à chaque semestre,
- entre les UE,
- et, le cas échéant, entre les éléments constitutifs d'UE.

Contenu du master 1 CCA - semestre 1

- UE 1 Economie et management - 4 ECTS
- UE 2 Management des systèmes d'information - 8 ECTS
- UE 3 Finance et outils mathématiques appliqués à la finance - 8 ECTS
- UE 4 Contrôle de gestion - 7 ECTS
- UE 5 Anglais - 3 ECTS

Contenu du master 1 CCA - semestre 2

- UE 6 Gestion juridique - 9 ECTS
- UE 7 Analyse des mouvements de concentration - 6 ECTS
- UE 8 Audit - 6 ECTS
- UE 9 Comptabilité et fiscalité - 6 ECTS
- UE 10 Grand oral - 3 ECTS

Contenu du master 2 CCA - semestre 1

- UE 1 Gestion juridique, fiscale et sociale - 9 ECTS
- UE 2 Comptabilité et fiscalité des groupes - 15 ECTS
- UE 3 Contrôle de gestion et informatique - 6 ECTS
- UE 4 Préparation au mémoire - 6 ECTS

Contenu du master 2 CCA - semestre 2

- UE 5 Management des systèmes d'information - 6 ECTS
- UE 6 Management - 9 ECTS
- UE 7 Finance - 9 ECTS
- UE 8 Stage et étude professionnelle - 3 ECTS
- UE 9 Anglais - 3 ECTS

Dispositif de formation décliné en formation initiale, continue, FOAD et par apprentissage

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants du master: enseignants chercheurs comme enseignants vacataires
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants du master: enseignants chercheurs comme enseignants vacataires
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants du master: enseignants chercheurs comme enseignants vacataires
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants du master: enseignants chercheurs comme enseignants vacataires
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Commission de validation des acquis

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Possibilités de séjour d'études à l'étranger dans le cadre d'échanges inter-universitaires et de programmes européens.

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'accréditation du 7 février 2017 Master Comptabilité - contrôle - audit

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (publié au JO n° 98 du 26 avril 2002)

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

[https://www.unicaen.fr/observatoire\\_unicaen/resultats/resultatsms2.html#global](https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/resultats/resultatsms2.html#global)

#### Autres sources d'information :

[www.iae.unicaen.fr](http://www.iae.unicaen.fr)

[www.iae-france.fr](http://www.iae-france.fr)

Site UNICAEN

#### Lieu(x) de certification :

Université de Caen Normandie

Esplanade de la Paix

CS 14032

14032 CAEN Cedex

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE Pôle Finance

19 rue Claude Bloch

CS 14032

14032 CAEN Cedex 5

#### Historique de la certification :

1984 MSTCF

Arrêté d'habilitation du 14 janvier 2005 Master Sciences de gestion et du management spécialité Comptabilité, contrôle, audit,

Arrêté d'habilitation du 16 septembre 2008 Master Management spécialité Comptabilité, contrôle, audit,

Arrêté d'habilitation du 5 mars 2012 Management spécialité Comptabilité, contrôle, audit,

**Certification précédente :** Management spécialité Comptabilité, contrôle, audit